

## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2021 salle DUBOEUF :

présents : M. DAVAL M, M GOFFOZ A, Mme PALLANCHE B, M BUTIN L, M. MANGAVEL P, Mrs DALLIERE J, BARRET C, BARRAU D, SOUCHON M, Mmes DALLIERE C, DUBOST M P, GUILLOT M, GEORGES M. Mme LAURENT

Absent excusé : M. CHAFFAL M,  
Secrétaire de séance Mme GEORGES Mélanie

M. DAVAL Marius remercie les membres présents.  
Le compte rendu du 11 mars 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius, le Conseil traite les dossiers suivants :

### Ordre du Jour :

Explication de l'intégration du legs dans l'actif de la commune. Acceptation de la délibération à l'unanimité des membres présents.

#### ESTIMATON LEGS DALBEIGUE

LIQUIDITE RECU	88 650,70	compte comptable	7713
ASSURANCE VIE	27 676,56	compte comptable	7713
164,5 stères de bois * 40 € VENDUE	6 580,00	compte comptable	7023
	<b>122 907,26</b>		

Voiture 4*4	1 000,00	compte comptable	2182
Voiture 405	1 000,00	compte comptable	2182
10 000 m <sup>2</sup> douglas *0,40	4 000,00	compte comptable	2117
30849 m <sup>2</sup> bois divers * 0,20	6 169,80	compte comptable	2117
4 ha 8 a 49 ca	<b>10 169,80</b>		

28 ha 33 a 38 ca terre agricole	56 667,60	compte comptable	2111
<b>TOTAL TERRE ET BOIS 32 HA 41 A 87 CA</b>	<b>66 837,40</b>		

2000 m <sup>2</sup> + bâtiment maison et agricole porcherie	<b>89 162,60</b>	compte comptable	2115
---	------------------	------------------	------

meubles divers	3 050,00	compte comptable	2184
<b>TOTAL VOIT+TERR+BAT+MEUBLE+B</b>	<b>161 050,00</b>		

**TOTAL LEGS DALBEIGUE 283 957,26**

- BUDGET 2021

Lecture et explications de chaque budget 2021

- **Commune** : Equilibré en fonctionnement à 1 029 813.23 € et
  - en investissements à 913 461.57 € ;
- **Assainissement** : Equilibré en fonctionnement à 92 098.32 € et
  - en investissements à 103 108.86 €

- **Lotissement** : Equilibré en fonctionnement à 56 841.73 € et
  - en investissements à 48 292.40 €
- **Station-service** : Equilibré en fonctionnement à 284 434.00 € et
  - en investissements à 28 468.00 €. Le budget est en HT car c'est un budget TVA.
- **Spanc** : Equilibré en fonctionnement à 1 609.52 € et investissements 20 000 €. Le budget SPANC est aujourd'hui utilisé pour les diagnostics que les personnes effectuent lors d'installation de fosse septique ou vente de maison.

Le vote des budgets est accepté à l'unanimité des membres présents

#### - TARIF ASSAINISSEMENT

M.DAVAL Marius rappelle que le tarif 2019 s'établissait ainsi :

- droit de branchement : 35 €,
- Redevances : 0.90 € et 0.15€/ m3 d'eau consommé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

. Porte les tarifs des redevances assainissement à 1.00 € et 0.15 € par quantité consommée

. Porte le droit de branchement à 40 €.

. Prend acte du recouvrement par la commune de la redevance pour modernisation des réseaux fixée à 0.15 € par m3– redevance qui devra être reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

#### - PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF(PAC)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 cette participation a été fixée à 1600.00 € pour toute construction nouvelle. Il est proposé de revoir ce montant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Porte la PAC (Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif) à 1800.00 € pour toute construction nouvelle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### Questions diverses :

M. MANGAVEL Philippe, présente un devis de tondeuse. L'ensemble du conseil souhaite avoir d'autre estimation.

M. DAVAL informe que pôle emploi et la préfecture ouvre des contrats PEC (parcours emploi compétence) aidé à 80 % pour une durée de 9 à 12 mois renouvelable, de 22 à 26 h par semaine. Afin d'effectuer l'entretien des boiseries de la commune, nous allons lancer un recrutement sur ce dispositif.

Mme LAURENT Elodie informe l'ensemble du conseil des différentes estimations de devis de désamiantage des porcheries.

Le prochain conseil aura lieu le 29 avril 2021 à 20 h 00 salle DUBOEUF.

Séance levée à 21 h 10

Le Maire

Marius DAVAL

